Ludovic Main Conseils

19 Allée Stanislas Breton 33170
GRADIGNAN Email: contact@main-conseils.fr
Tel: 0678180129
https://main-conseils.fr/

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Informations légales

Dénomination : SARL Ludovic Main
Conseils SIRET : 978 038 792 00013
Adresse : 19 Allée Stanislas
Breton Capital social : 600
euros Téléphone : 06 78 18 01
29
Email : contact@main-conseils.fr
Numéro de déclaration d'activité (formation professionnelle) : 75331557533
TVA non applicable – article 261-4-4° a du Code général des impôts. Pour les actions de formations.

2. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par la société Ludovic Main Conseils,
SARL spécialisée dans la prévention des risques professionnels et organisme de formation déclaré auprès de la DREETS Nouvelle-Aquitaine.
Toute commande ou inscription implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

3. Nature des prestations

Ludovic Main Conseils propose les prestations suivantes :
- Actions de formation professionnelle continue (SST, PRAP IBC, PRAP 2S, RPS, QVCT, DUERP, etc.),
- Missions d'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) : diagnostics, audits, accompagnement et mise à jour du DUERP,
- Prestations de conseil, sensibilisation et accompagnement en santé, sécurité et qualité de vie au travail.

4. Conditions d’inscription ou de commande

Toute commande est considérée comme ferme à compter de la réception du devis signé ou de la convention de formation dûment validée par le client.
La signature vaut acceptation sans réserve des présentes CGV. L’inscription à une action de formation devient définitive à réception des documents signés.

5. Prix, facturation et paiement

Les prix sont exprimés en euros hors taxes. Les prestations de formation sont exonérées de TVA selon l’article 261-4-4° a du CGI.
Les factures sont payables à 45 jours à compter de la date d’émission, sauf dispositions contraires indiquées sur le devis ou la convention.
Toute somme non réglée à l’échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à une pénalité forfaitaire de 100 euros pour frais de recouvrement.

6. Prise en charge par un OPCO

En cas de financement par un OPCO, il appartient au client de s’assurer de la prise en charge effective avant le début de la formation.
Si l’organisme financeur ne prend pas en charge la totalité du coût de la formation, le solde reste dû par le client.

7. Annulation, report et remplacement

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit. Aucune pénalité ne sera appliquée pour toute annulation reçue au moins 15 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, 50 % du montant total de la prestation sera facturé. En cas d’absence du participant, la formation reste due en totalité.
Le remplacement d’un participant par un autre est possible sans frais jusqu’à 48 heures avant le démarrage.

8. Obligations du prestataire

Ludovic Main Conseils s’engage à réaliser ses prestations conformément aux règles de l’art et à la réglementation en vigueur en matière de santé et sécurité au travail.
Pour les actions de formation, l’entreprise met à disposition les moyens pédagogiques, techniques et humains nécessaires à la bonne réalisation de la prestation.

9. Obligations du client

Le client s’engage à garantir les conditions d’accueil, d’hygiène et de sécurité pour les formations réalisées dans ses locaux.
Il s’assure de la disponibilité des stagiaires et du respect du règlement intérieur applicable.
En cas de formation inter-entreprises, les stagiaires doivent respecter les consignes de sécurité et de conduite communiquées.

10. Clause spécifique IPRP

Dans le cadre des missions d’Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP), Ludovic Main Conseils agit conformément à l’article L.4644-1 du Code du travail.
Les missions sont menées en toute indépendance technique et éthique, sans lien de subordination hiérarchique avec le client. Les informations recueillies sont strictement confidentielles.

11. Propriété intellectuelle

Tous les supports pédagogiques, outils, visuels, fiches et méthodes conçus par Ludovic Main Conseils demeurent sa propriété exclusive.
Toute reproduction, diffusion ou utilisation sans autorisation écrite est strictement interdite.

12. Confidentialité

Les parties s’engagent à conserver confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de la réalisation des prestations.

13. Protection des données personnelles (RGPD)

Les données à caractère personnel collectées sont utilisées uniquement dans le cadre des prestations convenues.
Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), toute personne dispose d’un droit d’accès, de rectification et de suppression des données la concernant.

14. Réclamation et médiation

Toute réclamation relative à une prestation doit être formulée par écrit à l’adresse de la société. En cas de litige non résolu à l’amiable, le client peut saisir le médiateur de

la consommation : CNPM Médiation Consommation – 27 avenue de la Libération, 42400 Saint-Chamond –

15. Force majeure

Ludovic Main Conseils ne pourra être tenu responsable d’un retard ou d’un manquement à ses obligations en cas de force majeure, tels que définis par la jurisprudence française : catastrophe naturelle, pandémie, grève, ou décision administrative.

16. Références clients

Sauf opposition expresse du client, Ludovic Main Conseils se réserve le droit de mentionner le nom de celui-ci parmi ses références commerciales.

17. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige relatif à leur interprétation ou exécution relève de la compétence exclusive du Tribunal de commerce du siège social de Ludovic Main Conseils.